BnF Gallica

Le Travailleur alpin / organe régional du parti communiste français SFIC

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Le Travailleur alpin / organe régional du parti communiste français SFIC. 1940/12/02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisationcommerciale@bnf.fr**.

Préfecture Savoie 16-1-41 = 2365

721

Le Travailleur Alpin

Organe Régional du
Parti Communiste (S.F.I.C.) 2 Décembre 1940 N° 5

Ouvriers, Usines et Champs
Libérez les Communistes

A Grenoble dans la nuit du 29 au 30 Novembre, les bandits ont accompli leur infâme besogne. Plus de 40 ouvriers ont été arrachés à leurs épouses à leurs enfants, au milieu des larmes, parqu"s comme des bêtes à l'Expo puis dirigés sur le camp de concentration de Barraux.

Leur crime, ce n'est pas d'avoir rempli leurs poches pendant la guerre ni d'avoir vendu et livré le pays à l'étranger, ni de l'avoir conduit à la défaite et à la misère. Leur crime est bien plus grand. Ce sont des ouvriers ! Des ouvriers modèles dans les chantiers et les usines, des ouvriers avec une conscience, des ouvriers qui n'acceptent pas une France bâillonnée et piétinée, qui n'acceptent pas la mise à sac du pays par une poignée de forbans millionnaires ni tous les malheurs que les canailles de Vichy accumulent sur le pays.

Ce sont des ouvriers ! Tout ce qui sent le bourgeron, tout ce qui porte mains calleuses, tout ce qui est condamné à travailler pour permettre à la bourgeoisie dégénérée de se vautrer dans le luxe et la noce crapuleuse, voilà l'ennemi. Et ceci étant bien établi, il est légitime d'anéantir de modestes foyers, de mettre sous la férule des chaouchs des hommes qui n'ont à se reprocher qu'une longue existence de travail, d'honnêteté et d'honneur.

Tout cela sous le couvert des mystifications politiques de grande envergure dont la bourgeoisie française possède l'expérience.

On parle de Famille, mais on emprisonne VARIN, BRISSAUD, DESBLANCHES MARTIN, tous pères de un ou plusieurs enfants.

On parle de respect à la vieillesse, mais on emprisonne l'ouvrier FAIZENDE, sexagénaire.

On parle des droits sacrés des anciens combattants, mais on emprisonne l'ouvrier Gabriel FAURE, engagé volontaire pour la guerre 39-40, revenu du front avec Croix de guerre et citation : on emprisonne André DUFOUR qui a laissé sa santé dans les casernes.

OUVRIERS, OUVRIERES ! En voilà assez ! Si le métèque DIDKOWSKY s'imagine pouvoir ainsi endiguer la colère populaire qui le balaiera bientôt, lui et les sinistres fantoches de Vichy, il se trompe et lourdement ! Dans le passé, nous avons montré que nous savions nous battre ! Maintenant, il faut à nouveau montrer notre courage. Dans les usines, dans les chantiers, partout, redressons nous, unissons nous, faisons front à la bête puante réactionnaire. Nous sommes les plus forts et si nous le voulons, il faudra bien qu'on nous entende, il faudra bien qu'on nous rende nos compagnons de travail.

TRAVAILLEURS DE GRENOBLE ! Faisons circuler des pétitions, adressons des ordres du jour à la Préfecture, soutenons les victimes de la répression, aidons les matériellement, moralement : c'est notre devoir, c'est notre intérêt à tous.

ADHEREZ A NOTRE GRAND PARTI qui libèrera le Peuple des chaines de l'esclavage capitaliste et mettra en prison les bandits qui l'oppriment.

A bas les forbans de Vichy !
Vive le Pouvoir.

T.A

Re G. 1470 (371)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

[illegible] les affameurs !

[illegible] ET [illegible] [illegible]

Aux halles de Grenoble et au marché Ste Claire la police ferme les yeux sur les agissements des grossistes Ainsi la carotte payée 200 fr. aux maraîchers est facturée 325, les céleris raves payés 250 sont vendus 600 les pommes payées 400 fr. vendues 600 le reste à l'avenant. Tandis que les maraîchers bouclent péniblement, que les petites gens ne peuvent plus s'alimenter, les grossistes empochent des millions... et la brigade de contrôle, sans doute complice, laisse faire.

EN PRISON LES AFFAMEURS ! MENAGERES, PROTESTEZ SUR LES MARCHES !

---ooO0&0Ooo---

LES PETITS COMMERCANTS VEULENT VIVRE

Après avoir payé plusieurs centaines de francs des cartes professionnelles qui devaient leur permettre de vendre pommes de terre, lait, [illegible] beurre etc... les petits commerçants épiciers se trouvent sans ravitaillement. Seuls quelques grossistes accaparent toutes les denrées rationnées et le marché noir bat son plein tandis que la faim tenaille les familles ouvrières et que les petites ferment les unes après les autres.

Commerçants, soutenus par notre Parti Communiste, organisez vos Comités de Défense, balayez les commissions de répartitions et leurs complices, dénoncez les affairistes, les profiteurs et les affameurs.

DANS LES USINES...

CHEZ FIT ou les ouvriers travaillent dans des conditions déplorables la direction a supprimé l'indemnité de lait. Ces messieurs ont les dents longues. Ne nous laissons pas faire. Exigeons que soit rendue l'indemnité qui nous est due. A BAS LES VOLEURS

ooo

La direction traite ses ouvriers comme des aliénés. Voilà plusieurs jours que les douches sont glacées malgré plusieurs réclamations. Impossible de se nettoyer. Allo ! Mr l'Inspecteur du travail, que voilà de l'ouvrage !

ooo

CHEZ PASCAL & Cie (Travaux publics) c'est le bagne pour les ouvriers. Il faut travailler sous les plus fortes averses. Nous ne sommes pas des chiens. Notre peau est aussi précieuses que celle de PASCAL, et nous exigeons l'arrêt du travail pendant les averses, sans réduction de salaires.

ooo

CHEZ LIPRANDI, nouvel enrichi, les terrassiers ont une paie de manoeuvres. 5,95 au lieu de 6.40. Quelle honte ! Application des conventions collectives. Augmentation immédiate des salaires !

Adhérez au Parti Communiste, le Parti courageux dont chefs et militants sont les héros de la cause prolétarienne.

[illegible]

CA NE PREND PLUS ! Récemment la presse régionale annonçait que des vols avaient été commis par des employés de la S.N.C.F. Le montant des vols s'élevait à 300.000 fr. L'enquête policière entraîna l'arrestation d'un certain nombre d'individus. Comme il fallait s'y attendre parmi eux l'on découvrit d'anciens militants communistes. Cette vieille ficelle ! Ca nous rappelle une époque ou catastrophes de chemin de fer, cambriolages, viols, jusqu'aux éboulements et aux inondations étaient attribués aux communistes. Mais ca ne prend plus. Il faut trouver autre chose ! Quant aux Communistes ils poursuivront leur campagne pour que les voleurs capitalistes rendent les 100 milliards raflés au cours de la guerre

oooooooooo

CHEZ VALISERE-La direction vient de recevoir une circulaire dont nous détachons les passages essentielles :

"Il importe à l'heure actuelle avant tout, de poursuivre la lutte contre le bolchevisme international qui, en France n'a pas cessé de ramper et d'agir dans l'ombre avec MARTY ET THOREZ. Chaque français doit entreprendre la lutte contre les agents de l'étranger car un réveil du communisme aurait les pires conséquences"

OUVRIERS ET OUVRIERES du textile touchés durement par le chomage que la clique PETAIN LAVAL ne cherche pas à enrayer, déjouez la manoeuvre UNISSEZ VOUS, DEFENDEZ vos militants dévoués et actifs.